

Protocole Sanitaire Covid-19 / Coronavirus

Dans cette période de crise sanitaire, le club Apnéaquatir a la chance de conserver la possibilité d'accéder aux piscines et de poursuivre ses entraînements.

Cet accès est conditionné par :

- L'évolution de la crise sanitaire
- Les dispositions préfectorales ou communales
- Le respect intégral et inconditionnel des consignes par l'ensemble des adhérents

Face à cette situation exceptionnelle et pour le bien-être et la sécurité de tous, nous vous demandons de vous conformer à ce protocole, contraignant, mais nécessaire, et à veiller à sa stricte application par tous.

Le non-respect des consignes édictées ci après :

- Engendrera l'interdiction d'accès pour tous
- Vous désignera « Cas Contact » si l'un des membres du club est porteur du Covid-19

Des contrôles seront effectués ponctuellement par des membres de la direction des sports et/ou par les services de la jeunesse et des sports



Jacques-Olivier SIMON
Président Apnéaquatir Dunkerque

Protocole Sanitaire Covid-19 / Coronavirus

Dans tous les équipements municipaux :

- Port du masque obligatoire lors de tous les déplacements, jusqu'au bord du bassin
- Respect permanent de la distanciation sociale (1 m minimum entre les personnes)
- Interdiction des sacs sur les plages des piscines
- Espacement préservé entre les sacs personnels

Zone d'accueil des adhérents :

- **Respect des gestes barrières**
 - Utilisation du gel hydroalcoolique dès l'entrée
 - Pas de serrage de main
 - Pas d'embrassade
- **Désignation d'un référent Covid pour chaque entraînement**
 - Liste écrite des pratiquants pour chaque entraînement avec coordonnées téléphoniques
 - Inscription sur la liste obligatoire avant l'accès aux vestiaires

Vestiaires :

- Utilisation des vestiaires collectifs avec une jauge de 10 personnes
- Utilisation d'une place sur deux

Douches :

- Douche savonnée obligatoire avant l'accès au bassin
- Utilisation d'une douche sur deux
- Pas d'habillage / déshabillage dans les douches

Consignes pour la pratique de l'apnée :

- **Aucun exercice hypoxique**
- **Aucun exercice provoquant des risques de syncope (pas de « performances »)**
 - Temps maximal en apnée statique : 2'30"
 - Distance maximale en apnée dynamique : 50m
 - Profondeur maximale : 10m
- **Distanciation sociale entre adhérents dans l'eau lors des phases ventilatoires (une personne par ligne d'eau)**

Consignes spécifiques pour la fosse :

- Jauge fixée à 10 personnes
- Entrée exclusivement par la porte latérale (interdiction d'entrer par le hall d'accueil)
- Utilisation de l'ascenseur limitée à 1 personne
- Les sacs doivent être laissés sur le palier
- Espacement préservé entre les sacs personnels

Protocole Sanitaire Covid-19 / Coronavirus

Si vous présentez un des ou les symptômes de la maladie :

- **Isolez-vous et portez un masque**
- **Prenez contact avec un médecin:**
 - Votre médecin traitant
 - Ou appelez le 09 72 72 99 09
- **Ne venez pas au club**

Si vous êtes testé positif au Covid-19 :

- **Respectez votre isolement**
- **Prévenez le président du club**
 - Par téléphone : 06 80 75 91 95
 - Par mail : apneaquatir@wanadoo.fr
- **Précisez la date de l'entraînement auquel vous avez participé**

Si vous avez partagé l'entraînement avec une personne atteinte du Covid-19 :

- **Vous serez contacté par le président du club**
- **Vous serez contacté par l'assurance maladie (ARS)**
 - Qui déterminera si vous êtes "personne contact" (isolement de 7 jours avant test RT-PCR), sur la base du protocole sanitaire mis en place lors des entraînements
 - Qui vous précisera les modalités du test RT-PCR
- **Réalisez le test en vous conformant au protocole de l'ARS**

Vous désirez reprendre ou poursuivre l'entraînement :

Le club Apnéaquatir n'a pas prévu une telle situation sanitaire dans ses statuts. Nous ne sommes pas en mesure d'interdire l'accès aux bassins à un "malade potentiel", ni de réclamer un "certificat de reprise". Néanmoins, pour le bien être et le confort de tous, nous comptons sur votre compréhension et vous demandons de respecter les points suivants:

- **Vous avez été "personne contact"**
 - Un test RT-PCR négatif a été réalisé 7 jours après le contact avec le malade: vous pouvez reprendre les activités du club
 - Un test RT-PCR négatif a été réalisé sans attendre le délai de 7 jours; aucun test n'a été réalisé et vous êtes asymptomatique: nous vous demandons de respecter un délai de 14 jours après le contact avec le malade avant de reprendre les activités du club
- **Vous avez été malade du Covid-19**
 - Nous vous demandons de respecter un délai de 7 jours après la fin de votre isolement avant de reprendre les activités du club